



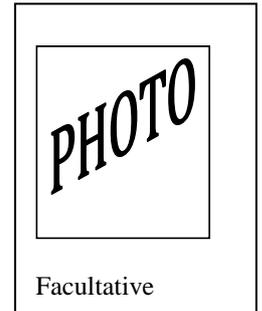
Tél 03 80 39 55 81

Scol-lettres.master@u-bourgogne.fr

Master 2 METIERS DU LIVRE
Année universitaire 2019-2020
Dossier de candidature

Date limite de candidature le 24 mai 2019

UNIVERSITE de BOURGOGNE
UFR Lettres et Philosophie
Scolarité Bureau 136 A
4 Bd Gabriel – 21000 DIJON



1. IDENTITE

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° étudiant (si déjà inscrit à l'UB) :

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

2. PARCOURS UNIVERSITAIRE (licence-master ...)

Année d'obtention du diplôme	Intitulé de la formation	Etablissement et ville	Note finale / mention

- Présentez-vous une candidature dans d'autres formations en France ? Si oui, lesquelles ?

- Bénéficiez-vous d'une bourse d'études ? Si oui, précisez le nom de l'organisme qui vous apporte une aide financière.

Nom, Prénom :

-Vers laquelle (ou lesquelles) des activités auxquelles prépare le Master2 Métiers du Livre souhaitez-vous vous orienter (entourer la bonne réponse) ?

- * Métiers de l'édition : secrétaire et coordinateur d'édition ; éditeur, responsable du service de correction ; responsable du service de documentation iconographique ; fonctions d'encadrement dans l'édition.
- * Métiers de la librairie : libraire, responsable de rayon, fonctions d'encadrement dans les librairies
- * Chargé d'action culturelle à la Drac, au CRL, dans les collectivités territoriales, les centres culturels français ou européens, les institutions publiques ou privées pratiquant un mécénat ; gestionnaire de produits culturels (festivals, journées culturelles, etc.)
- * Autres activités non énumérées ci-dessus : *préciser*
- * Vous ne savez pas encore

- Précisez les raisons qui motivent ce choix (cinq ou six lignes)

- Précisez les qualités et compétences que vous pensez posséder pour exercer cette activité

- Avez-vous déjà une expérience dans les Métiers du Livre ? Si oui, laquelle ?

- Dans quelle région ou pays envisagez-vous d'exercer votre activité ?

- Bourgogne
- autre région en France
- autre pays (*préciser*)
- vous ne savez pas

- *Précision : l'admission en M2 Métiers du Livre n'est pas compatible avec une activité professionnelle à plein temps car au S1 l'assiduité en cours est nécessaire et au S2 le stage de 3 mois à raison de 35 h par semaine est obligatoire.*
- *Pour l'évaluation A+ de la formation Métiers du Livre, voir le rapport des experts de l'Aeres (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) sur le site www.aeres-evaluation.fr*